

L'ASSOCIATION GESTARE

L'association est née d'une action militante le 15 décembre 1995. Initialement dénommée la Maison de la Solidarité, elle est devenue GESTARE le 3 mars 1997 à l'occasion de la reconstitution du Conseil d'Administration, de l'élaboration et de la rédaction du projet d'établissement.

Objet de l'association : « *Mise en place d'une réponse innovante aux besoins des personnes les plus démunies en matière d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers une autonomie sociale et professionnelle, indispensable à l'exercice de la citoyenneté en les associant pleinement à la mise en place et concrétisation de leurs besoins matériels et culturels* ».

NOS ACTIONS

- ❖ Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale l'Oustal
- ❖ La Pension de Famille l'Atelier
- ❖ Le Service Accompagnement Familles
- ❖ Le Service Maintien dans le Logement
- ❖ L'action de relogement des ménages issus des bidonvilles
- ❖ L'hébergement d'urgence
- ❖ La manifestation « Sète à Toi », Fondation Abbe Pierre - Gestare

CONTACTS

Siège

- Service Accompagnement Familles
- Service Maintien dans le Logement
- Action de relogement des ménages issus des bidonvilles
- Hébergement d'urgence

4, rue de Verdun
34 000 Montpellier
Tel. : 04 99 52 28 20
Fax : 0499522824

C.H.R.S

14, rue Alfred Bruyas
34 000 Montpellier
Tel. : 04 67 92 36 84

Pension de Famille l'Atelier

283, rue de l'Agathois
34 090 Montpellier
Tel : 04 67 72 14 21



ACCOMPAGNEMENT HORS LES MURS

Un accompagnement social global et renforcé à partir du lieu de vie des ménages

Contacts

Tel. : 0499522820

Fax : 0499522824

Mail : accueil@gestare.fr

Site internet : www.gestare.fr

QUELLES MISSIONS ?

L'accompagnement Hors les Murs signifie de sortir de la logique de l'hébergement en établissements et de changer de posture vis-à-vis de la personne accompagnée. Il s'agit de passer d'une approche centrée sur « le dispositif » à des dispositions centrées sur « la personne », avec un accompagnement flexible centré sur « les exigences individuelles des personnes dans le besoin, vivant dans un logement traditionnel ».

Les missions clés

- Agir sur orientation du SAO, du SAOSH et du CCAS après validation du SIAO
- Proposer un accompagnement individualisé, basé sur les besoins et les attentes évalués avec la personne depuis son lieu de vie.
- Mise en œuvre d'un accompagnement social global et renforcé visant l'accès à l'autonomie, notamment par l'accès ou le maintien dans le logement.

POUR QUI ?

Publics concernés

Toutes personnes isolées ou couples sans enfant dont l'orientation a été validée par le SIAO 34

Il concerne en priorité les personnes nécessitant un accompagnement conséquent compte tenu de leur faible degré d'autonomie.

Publics non concernés

- Les mineurs et les ménages avec enfant.
- Les ménages déjà en structure d'hébergement d'insertion ou en logement intermédiaire.
- Les ménages dont la situation est déjà suivie via la CCAPEX.

Capacité d'accueil et durée d'intervention

- 9 places
- Durée moyenne d'accompagnement visée : 12 mois

COMMENT ?

Notre action consiste à intervenir pour proposer un accompagnement global et renforcé à des personnes repérées en difficulté et dans l'objectif d'un accès au logement ou à une solution adaptée ou de se maintenir dans son logement et d'acquérir une autonomie suffisante. Cet accompagnement s'appuie sur :

- Un diagnostic social.
- La réalité de la situation du ménage au moment de l'orientation.
- L'élaboration d'une convention d'accompagnement entre l'association et le ménage.
- Une intervention sur le lieu de vie des ménages (logement, chez des tiers, squat...) et dans les locaux de l'association.
- Des actions favorisant l'accès aux droits et aux minima sociaux, soit directement via les agréments de l'association ou aidé par le réseau partenarial
- La responsabilisation des ménages par rapport à leur projet de vie
- La médiation avec les dispositifs de droit commun (agences départementales, CCAS, acteurs de la santé...).

ORIENTATION ?

